

PARLEMENT WALLON

SESSION 2006-2007

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Séance publique de Commission*

**Commission de l'Environnement, des Ressources naturelles, du Tourisme, de la Ruralité
et de la Politique agricole**

Mardi 20 mars 2007

compte-rendu de la rencontre avec le
Panel de Citoyens Wallon

SOMMAIRE

- 4 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 4 RENCONTRE AVEC LE PANEL DE CITOYENS WALLONS « NOS CAMPAGNES, DEMAIN EN EUROPE »
- 4 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR
- 4 EXPOSÉ DE M. BENOÎT DERENNE, DIRECTEUR DE LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
(Orateur : M. Derenne)
- 5 EXPOSÉ DE M. SANDRINO HOLVOET, RESPONSABLE DES PROGRAMMES FRANCOPHONES POUR LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
(Orateurs : MM. Holvoet, Burnotte)
- 7 EXPOSÉ DES PANÉLISTES
(Orateurs : Mme Nyssen, M. De Bock, Mmes Dekkers, Knaepen, Mmes Carboneille, Moureau, MM. Decoster, Decoen, Delaleu, M. le Président)
- 10 ÉCHANGE DE VUES
(Orateurs : Mme Fassiaux-Looten, MM. Ancion, Wesphael, M. le Président, Mme Cassart-Mailleux, MM. Gennen, Fontaine, Derenne, M. Lutgen, Ministre)

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DES RESSOURCES NATURELLES, DU TOURISME, DE
LA RURALITÉ ET DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Présidence de M. Robert Meureau, Président

La séance est ouverte à 10 heures 16 minutes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Président. – La séance est ouverte.

Je vous propose d'entamer nos travaux. L'ordre du jour étant particulièrement chargé ce matin ainsi que cet après-midi, je demanderai à chaque Groupe de s'organiser de façon à être le plus efficace possible.

RENCONTRE AVEC LE PANEL DE CITOYENS WALLONS « NOS CAMPAGNES, DEMAIN EN EUROPE »

M. le Président. – Nous avons l'honneur d'accueillir aujourd'hui les membres du Panel de citoyens wallons « Nos campagnes, Demain en Europe ». Je salue plus particulièrement M. Benoît Derenne, Directeur de la Fondation pour les Générations Futures et M. Sandrino Holvoet, Responsable des programmes francophones pour la Fondation pour les Générations Futures. Je leur laisserai le soin de recadrer le travail des citoyens qui ont accepté de se pencher sur l'avenir des campagnes européennes et des campagnes wallonnes en particulier.

J'ai pu lire que le Panel était formé à 50 % de représentants des villes et à 50 % de représentants des campagnes. J'ai hâte d'entendre vos conclusions mais je voudrais tout d'abord excuser M. le Ministre qui aura du retard. Il nous rejoindra ultérieurement. Je pense qu'il a de toute façon déjà reçu les conclusions de vos travaux.

D'un point de vue pratique, je charge MM. Derenne et Holvoet d'organiser les exposés pour que ceux-ci se terminent au plus tard à 11 heures 15 minutes, afin de permettre un échange de vues avec les parlementaires.

DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR

M. le Président. – Mme Fassiaux-Looten est désignée en qualité de Rapporteur pour l'élaboration du Rapport.

EXPOSÉ DE M. BENOÎT DERENNE, DIRECTEUR DE LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

M. Benoît Derenne, Directeur de la Fondation pour les Générations Futures. – Je voudrais tout d'abord souligner que c'est un honneur pour les citoyens composant le Panel et pour la Fondation pour les Générations Futures d'être reçus par le Parlement wallon.

Ce panel est un évènement rare en Wallonie et en Belgique. Son travail est impressionnant.

La Fondation pour les Générations Futures est une initiative pilote à l'échelle européenne.

Basée sur une expérience belge, la Fondation a réuni différentes fondations pour créer ce Panel.

Nous avons souhaité créer une démarche originale au niveau régional en réunissant dix Régions au niveau européen dont la Région wallonne. Ces dix Régions ont planché séparément sur les mêmes questions mais ces « simples » citoyens européens se sont basés avant tout sur leur réalité propre. Ils ont dépassé leur point de vue individuel pour atteindre la perspective du bien commun.

En Région wallonne, le Panel s'est vu largement aidé par les différentes autorités, le Ministre Lutgen et l'Administration.

Le premier étage des travaux s'est déroulé entre mai 2006 et février 2007. Le deuxième étage aura lieu dans quinze jours lors d'une réunion à Louvain-la-Neuve. L'objectif de cette réunion n'est pas de faire la compilation des différents rapports régionaux mais bien de présenter les enjeux européens afin d'initier une réflexion au départ des convergences observées.

Ces premières conclusions des résultats régionaux obtenus séparément nous indiquent le sens du questionnement. Les dix citoyens wallons qui assisteront à cette réunion représenteront dignement notre groupe de travail et vont pouvoir se saisir des enjeux actuellement en cours.

Ensuite, le 2 avril prochain, les citoyens rencontreront à Bruxelles la Commissaire européenne chargée de cette thématique ainsi que d'autres autorités européennes afin de leur présenter les conclusions et de proposer des recommandations.

Notre travail ne s'arrêtera pas là car nous envisageons d'interpeller différentes assemblées européennes afin de leur présenter nos conclusions.

Je vous donne donc d'ores et déjà rendez-vous à Bruxelles. Je joins à mon intervention un dépliant sur les enjeux européens.

Notre initiative est une initiative régionale qui a le mérite d'être originale en ce que qu'elle remonte au niveau européen.

EXPOSÉ DE M. SANDRINO HOLVOET, RESPONSABLE DES PROGRAMMES FRANCOPHONES POUR LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

M. Sandrino Holvoet, Responsable des programmes francophones pour la Fondation pour les Générations Futures. – Comme il est difficile d'entendre les conclusions de ce Panel sans savoir ce qu'est exactement un panel de citoyens, je vais commencer par vous présenter rapidement la méthode qui a été suivie.

La méthode « panel » s'est structurée dans les années 80. L'idée était d'associer les citoyens aux grands choix technologiques de la société. Jusque là, les parlementaires se basaient très souvent sur l'avis d'experts mais ils se sont rendus compte qu'il manquait souvent un maillon. Ils ont dès lors souhaité recevoir l'avis de citoyens qui se seraient penchés sur la question et ainsi dialoguer. L'origine du Panel est là : les parlementaires ont souhaité récolter différents avis avant de construire la décision finale.

Les Danois sont les pionniers de cette méthode initiée dans les années 80 autour de différentes questions telles que le nucléaire, l'énergie, l'éthique etc.

Aujourd'hui, cette méthode est relativement codifiée. Nous l'avons donc reproduite à la sauce wallonne.

Actuellement, plus de cent panels de citoyens se sont tenus partout dans le monde. Il y a 6 ans, le premier panel belge s'est tenu en Wallonie ayant pour objectif de réfléchir sur l'avenir des plans de secteur en Wallonie. Depuis, d'autres ont été organisés à l'échelle fédérale sur les OGM, la mobilité etc. La Belgique peut donc se prévaloir d'une certaine expertise en la matière.

Dans certains pays comme le Danemark et la Suisse ainsi que dans certaines Régions comme la Flandre, le Parlement s'est doté d'un outil permanent. En effet, en Flandre, le panel est un outil au service du Parlement.

L'objectif de ceux qui organisent un panel est avant tout de créer les conditions d'une réflexion et d'un dialogue constructif et non orienté, entre citoyens « ordinaires ». Quand les conditions sont mises en place, il faut produire un avis à l'usage des décideurs et de la société civile. Il faut donc aider et accompagner les citoyens pour qu'ils puissent produire un avis. Enfin, il convient de diffuser l'avis pour susciter les débats et éviter qu'ils passent inaperçus. La réunion d'aujourd'hui constitue donc une des étapes majeures de la diffusion de l'avis.

La méthode du panel comprend différents acteurs. C'est en effet une lourde machine qui ne s'improvise pas. Tout d'abord, il faut un commanditaire, c'est-à-dire quelqu'un en attente d'un résultat. Dans ce cas-ci, le commanditaire est M. le Ministre Lutgen. Dans d'autres cas, les commanditaires peuvent être des parlementaires. Un Comité d'accompagnement est mis en place afin de fixer les grandes balises. Le Comité d'accompagnement est composé de membres du Cabinet du Ministre Lutgen, d'experts extérieurs ainsi que de membres de l'Administration. Un Comité de pluralité est également mis en place. Nous ne sommes pas les seuls garants d'un débat non orienté, c'est pourquoi le Comité de pluralité est chargé de donner son aval lors de la prise de décision et est chargé de faire des propositions pour vérifier que tous les points de vue sont bien envisagés. Un staff d'encadrement et d'animation est chargé d'aider le panel à « accoucher » de son avis. Son rôle est donc avant tout de faciliter « l'accouchement ». La Fondation pour les Générations Futures s'est associée à Trame qui est spécialisé en ruralité et en participation au niveau local. Il faut orienter le panel, lui faciliter la production de son avis. Des experts et des témoins sont également consultés car si les citoyens se documentent par eux-mêmes, ils ont quand même besoin d'une base. Deux sources d'informations sont mises en place : l'infopack d'une part et la consultation d'experts et de témoins d'autre part. Dans ce cas-ci, le Comité de pluralité a validé une très longue liste d'experts. Ceux-ci se sont mis au service du panel pour répondre aux différentes questions. Un panel composé de 35 citoyens ordinaires a été mis sur pied dans ce cas-ci. L'objectif lors de la constitution de ce panel était d'avoir un échantillon représentatif de la Wallonie. Pour la richesse des débats, il a été convenu que ce panel serait constitué à 50 % de représentants du milieu rural et à 50 % de représentants du milieu urbain. Nous avons également essayé de réunir différentes professions. Enfin, nous avons souhaité que deux personnes vivant de la terre fassent partie de ce panel. Le dernier acteur n'est autre que la Société Politique et Civile.

En ce qui concerne la phase de préparation, nous avons d'abord dû définir le cadre général, les enjeux et les balises. Ensuite, il convenait de définir l'infopack et la liste des experts. Enfin, la sélection aléatoire d'un panel de citoyens a eu lieu.

Le panel s'est réuni lors de quatre week-ends. Au départ, nous visions 40 panélistes. Lors de la première journée, ils étaient 37. Par la suite, 2 panélistes ont quitté le train en marche. Les autres se sont lancés pour les quatre week-ends.

Pour le détail des quatre week-ends, je passe la parole à M. Burnotte.

M. Daniel Burnotte panéliste. – Lors du premier week-end, nous avons auditionné deux personnes. Cela nous a permis de définir les enjeux, de voir si certaines questions particulières devaient être envisagées et de déterminer les experts à auditionner.

Lors du deuxième week-end, nous avons procédé à l'audition de 21 experts et tenu sept tables rondes sur différents thèmes. A chaque fois, les auditions duraient 45 minutes et devaient donner lieu à la mise sur papier des réflexions des différents panélistes. Nous avons compté à la fin des auditions plus de 400 *post-it*.

Lors du troisième week-end, un débat s'est tenu qui a abouti à la construction d'un avis. Chaque petit groupe devait exprimer son avis. Les experts se tenaient à disposition par téléphone, si nécessaire.

Enfin, lors du quatrième week-end, nous avons procédé à la rédaction de l'avis en tant que tel à partir des différentes réflexions. Un Comité de lecture en a fait une lecture plus fine. Ensuite, les panélistes ont déposé différents amendements. Nous en avons dénombrés une centaine. Ceux-ci ont été réexaminés par le Comité de lecture puis en séance plénière.

L'avis a finalement été remis au Parlement en décembre 2006. Il a fait l'objet d'une présentation à M. le Ministre Lutgen ainsi qu'aux parlementaires.

M. Sandrino Holvoet, Responsable des programmes francophones pour la Fondation pour les Générations Futures. – Enfin, la dernière phase est la phase de diffusion. L'avis vient de sortir et va être largement diffusé.

L'idée est de demander aux acteurs de la ruralité de donner leur avis sur cet avis. Nous allons publier l'ensemble des réactions sur le site web du panel.

Je vous propose de passer la parole aux 13 citoyens qui se sont déplacés aujourd'hui pour vous présenter l'avis du panel.

EXPOSÉ DES PANÉLISTES

Mme Amélie Nyssen. – Je voudrais tout d'abord remercier le Parlement wallon de nous avoir accueilli à trois reprises dans ses bâtiments et plus particulièrement le personnel qui nous a, à chaque fois, très bien reçu.

Nos travaux tournaient autour de cinq enjeux principaux.

Quelle économie rurale pour les territoires ruraux de demain ? Nous nous sommes interrogés sur les types d'industrie souhaités pour la ruralité future.

Quelles fonctions, quels usages pour la campagne de demain ? Nous nous sommes demandés si nous voyons la campagne comme un dortoir.

Quelle agriculture demain dans les territoires ruraux ? Envisageons-nous l'agriculture bio ou non ?

Quels services adaptés dans nos campagnes demain ? Nous sommes conscients que l'accès aux services publics diminue. Dès lors, nous nous sommes demandés comment adapter les services publics pour rendre leur accès plus facile.

Quelle place pour les jeunes à la campagne demain ? Quel type d'école ? Comment faire pour que les jeunes restent à la campagne ?

M. Jean-Jacques De Bock. – Lors du premier week-end, nous étions 37 panélistes. Nous avons dégagé cinq attentes et valeurs communes.

La première attente est d'avoir des villes et des campagnes solidaires, c'est-à-dire des villes et des campagnes où sont maintenues l'équité, la solidarité et l'égalité. Ce sont des relations complémentaires et non concurrentielles. Cette attente vise à permettre le choix du lieu de vie, qu'il soit guidé par une réalité historique ou économique.

La deuxième attente est de permettre aux citoyens d'être responsables. Il faut informer le citoyen sur le coût et l'impact sur l'environnement de sa résidence, de son alimentation et de ses habitudes de vie. Il faut donc l'informer sans le culpabiliser mais également l'éduquer et le sensibiliser.

La troisième attente est de mettre en place une vie sociale concertée. Il est important d'établir et de maintenir un dialogue et une connaissance de l'autre (agriculteurs/autres résidents, ruraux/néo-ruraux, pouvoirs publics/milieus associatifs). Cela pourrait aboutir à la conclusion d'un contrat social. Les services de proximité ont un rôle à jouer. Il est intéressant de mettre en place des dispositifs de réflexion.

La quatrième attente concerne l'information et les mentalités. Il est important de faire évoluer les mentalités pour que cela constitue plus que de l'aide, du soutien et de l'information. Il s'agit d'un ensemble de potentialités. L'idée est de développer l'entreprenariat et de valoriser l'innovation.

Enfin, la cinquième attente concerne la qualité de vie. Elle doit être préservée car elle apporte sécurité et convivialité. Pour beaucoup la santé fait également partie de la qualité de vie et il est important qu'elle passe par une alimentation saine.

Mme Joëlle Dekkers. – Quelles fonctions, quels usages pour demain ? Nous avons dégagé deux fonctions : une fonction d'usage de l'espace partagée, maîtrisée et réglementée et une fonction « conservation et régulation de la nature ».

Nous assistons à un phénomène d'urbanisation important en Wallonie. Nous sommes conscients que les besoins sont différents et nous avons senti une contradiction entre la volonté de développer l'économie et de protéger les espaces naturels. Nous souhaitons des territoires ruraux qui respectent le milieu naturel.

Mme Rita Knaepen. – En ce qui concerne l'habitat, des actions sont menées pour limiter la « rurbanisation ». L'habitat centralisé doit être valorisé, la densification doit être accompagnée d'un contrôle. Il faut profiter du bâti existant en le restaurant. Il faut favoriser l'insertion sociale des nouveaux habitants. Nous souhaitons que soit organisée une concertation plus poussée.

En ce qui concerne l'agriculture, il faut éviter la perte des bonnes terres agricoles.

En ce qui concerne la nature, la superficie des espaces-verts doit se stabiliser. Cette maîtrise doit se faire sous la houlette d'un ministère.

Mme Joëlle Dekkers. – Quelles fonctions pour la campagne de demain ? Ici, le rôle de conservation et de régulation de la nature est essentiel.

Pour ce qui est des espaces à valeur ajoutée sur le plan du patrimoine naturel, tels que les réserves et les parcs naturels, leur superficie devrait à l'avenir se développer. Leur maintien dépend néanmoins de leur subsistance économique propre.

La politique doit également oeuvrer à la préservation des paysages « types » ou traditionnels tel que le Bocage de Herve.

Les territoires ruraux wallons étant très diversifiés quant aux paysages, à l'environnement et au patrimoine, aucune intégration standard n'est donc à promouvoir, sous peine de détruire l'image du rural. Chaque projet devrait donc faire l'objet d'une analyse particulière en matière d'intégration.

Les fonctions écologiques des espaces ruraux sont essentiels, qu'elles consistent à la régulation des écoulements d'eau, à la fertilité des sols ou à l'épuration pour ne citer qu'elles. Préserver ces espaces, c'est donc développer le respect de la vie et assurer les fonctions écologiques des territoires ruraux.

Le processus Natura 2000 semble devoir prendre encore du temps. Néanmoins, nous savons qu'il aura une incidence positive sur la gestion des territoires agricoles et forestiers. Il sera également le déclencheur d'une meilleure relation entre nature et besoins de rendement sur les surfaces agricoles et forestières.

Pour ce qui est du patrimoine bâti, une politique de restauration est prioritaire. Nous rêvons d'une campagne sans ruines et sans friches.

Mme Rita Knaepen. – Voici nos recommandations.

En matière d'aménagement du territoire, il nous semble essentiel de ne plus affecter les terres de haute valeur agricole à l'urbanisation, à l'habitat, à l'économie, mais plutôt de réinstaurer des zones paysagères aux plans de secteur et de veiller au respect de ceux-ci par un contrôle et des sanctions adéquats.

Il faut pouvoir concrétiser les engagements de Natura 2000 par des incitants, des sanctions ainsi que par des dédommagements pour les usagers. Une priorité doit être donnée par le MET à l'entretien des routes et autoroutes avant d'envisager toutes nouvelles constructions. À ce sujet, ces dernières ne devraient pas fragiliser les zones rurales de manière à éviter tout morcellement du territoire et de la vie sociale.

Il s'agirait également de favoriser toute politique permettant de stimuler la percolation des eaux et éviter l'imperméabilisation des sols.

En matière d'habitat, il conviendrait d'informer et de responsabiliser les habitants et les usagers sur les coûts réels de leur choix d'installation en milieu rural ainsi que des coûts externes engendrés par celle-ci.

Les communes devraient également informer les nouveaux habitants sur les contraintes de la vie en zone rurale, notamment par l'adoption de charte des droits et des devoirs de chacun.

Dans le même ordre d'idées, un fascicule qui référencierait les exploitants agricoles des environs, leur production et leurs coordonnées pourrait être rédigé par la commune.

Enfin, les recettes des communes devraient être revues par exemple via une péréquation visant à redistribuer les impôts et les taxes prélevés par les autorités.

Mme Martine Carbonnelle. – Quelle économie rurale pour demain ? Nous souhaiterions voir dans nos campagnes, à l'horizon 2020, une économie :

- diversifiée. L'idée que les filières existantes prennent en compte tous les éléments de leur diversification : un renforcement du tourisme de terroir, un taillis à courte résolution en sont des exemples. Cette économie serait innovante et basée sur l'esprit d'entreprendre, et ce par le biais d'outils tels que la subsidiarisation et l'aide à l'innovation.
- empreinte de respect et de proximité. Nous souhaiterions voir se renforcer la transparence sur l'origine des produits alimentaires, leur mode de production, les contrôles effectués, etc. À ce sujet, voudrions le devoir d'information accru de la part des pouvoirs publics. Enfin, nous souhaiterions une économie basée sur des circuits de commercialisation courts et des filières complètes, employant davantage de main d'oeuvre qu'en 2006.
- soucieuse de l'environnement et de la gestion durable. Le développement des ressources renouvelables, la lutte contre les déséquilibres naturels ainsi que la protection des nappes phréatiques sont ici visés.
- qui favoriserait l'emploi local. La question du développement des TPE/PME fut un des plus vastes sujets de débat au sein de notre panel. Pour ces entreprises, nous avons pensé généraliser l'existence de facilitateurs, adapter le système à ces entreprises spécifiques et repenser le micro-crédit. De la même manière, la réduction de leurs charges sociales et l'élargissement du taux de TVA à 6% nous semblent essentiels. La valorisation du travail manuel agricole forestier et des petites entreprises doit être assuré, tout comme la solidarité entre entrepreneurs par des groupements d'employeurs. Enfin, favoriser le travail à domicile nous semble une voie à suivre.

Mme Marianne Moureau. – Nous souhaitons une agriculture wallonne diversifiée, rentable, à taille humaine où l'agriculteur disposerait de plus d'autonomie décisionnelle. Le tout dans un respect accru de l'environnement, du produit, de la terre et de l'eau.

Cette agriculture de l'avenir, nous la voyons plus tournée vers un rôle de gestion des terres, des paysages et des forêts, et qui conserverait un rôle capital dans la production de denrées alimentaires.

M. Marc Decoster. – Nous pensons que les agriculteurs et les forestiers sont les garants d'une ruralité réussie à condition que leur métier soit reconnu comme une profession à part entière, qu'ils disposent d'un revenu décent et valorisant leur travail à sa juste valeur, qu'ils retrouvent leur place dans la campagne. Cela ne peut se réaliser que dans le respect mutuel entre citoyens et habitants du milieu rural.

L'avenir de l'agriculture wallonne passe par la sensibilisation du consommateur aux productions locales, de même que par une meilleure information sur des cahiers de charges stricts, clairs et contrôlés qui assurent la crédibilité des labels.

Des subventions proportionnées à la qualité des produits et pas uniquement à la quantité nous paraissent primordiales, de même que la prise en compte du prix du transport dans les coûts des produits, de manière à éviter certaines importations abérantes.

M. Jacques Decoen. – Nous avons travaillé sur la question de savoir quels services seraient les mieux adaptés dans nos campagnes de demain.

Tout d'abord, il est essentiel que ces services se caractérisent par leur convivialité et leur proximité. Dans cet ordre d'idées, nous avons songé aux possibilités suivantes :

- des locaux multiservices et/ou ambulants, Il s'agit ici de regrouper plusieurs services au sein d'un même bâtiment réhabilité au sein de la commune. Pour les villages les plus éloignés, nous avons pensé à un service ambulancier de bus ou minibus. Dans les deux cas de figure, ces locaux faciliteraient la vie des citoyens ruraux, notamment celle des personnes âgées ;
- des magasins de proximité qui offriraient aux consommateurs, tant des biens de première nécessité que des produits fermiers à des prix compétitifs ;
- des crèches et des garderies. Véritable problème en milieu rural, la meilleure gestion du temps de travail par le développement de ces services permettrait de mieux appréhender la vie familiale ;
- aide et soins à domicile. Il nous est apparu essentiel de nous intéresser au vieillissement de la population rurale. À ce sujet, il est important d'informer les personnes concernées, de même qu'il est préférable de tout faire pour qu'elles restent à leur domicile ;
- la mobilité pour tous. On parle, ici, d'un service de transport minimum garanti dans un rayon de 750 mètres par rapport au domicile, avec une fréquence de passage établie avec les usagers.

M. Philippe Delaleu. – J'en viens aux moyens de parvenir à ces services adaptés.

Tout d'abord, il s'agira de réaliser un état des lieux par une concentration citoyenne plutôt que par un travail d'experts, ces derniers étant moins au fait des problématiques de terrain.

Ensuite, nous avons pensé à une politique intégrée entre les différents acteurs régionaux, provinciaux et communaux.

Enfin, il s'agira d'encourager la solidarité et l'entraide, par exemple en désignant des animateurs au sein des villages, chargés de collecter les demandes de services émanant des habitants.

Mme Amélie Nyssen. – Nous avons tenté de répondre à la question : comment améliorer la place des jeunes au sein des campagnes de demain pour qu'ils s'y sentent bien, qu'ils s'y épanouissent et qu'ils y restent ?

À ce sujet, nous avons sondé les jeunes concernés. De ce sondage, plusieurs propositions ont émané pour que les jeunes se sentent bien à la campagne :

- le renforcement de la sécurité et des nouvelles infrastructures en matière de petite enfance ;
- le développement d'un partenariat étroit avec les parents pour une éducation dans le respect de la ruralité, de la nature et des autres. Dans ce cadre, l'école rurale servirait notamment de vecteur à la transmission du patrimoine local, de même qu'elle freinerait la problématique de la campagne dortoir, de par leur dynamisme au sein de l'entité.

Pour que les jeunes s'épanouissent à la campagne, nous avons réfléchi aux outils suivants :

- une meilleure écoute et le développement d'animations par des associations locales ;
- l'aide et la reconnaissance des jeunes par des structures adaptées telles qu'une bibliothèque ou un terrain de jeux ;
- le renforcement des échanges entre ville et campagne.
-

Enfin, pour qu'ils y restent, il nous paraît essentiel de leur assurer un accès au logement, au travail et aux formations, ainsi que de soutenir leur projet économique.

Mme Martine Carbonnelle. – Nous souhaiterions vivement que vous nous donniez votre avis sur notre site Internet car les autres membres du panel, qui ne sont pas présents aujourd'hui, désirent vivement pouvoir communiquer avec vous.

M. le Président. – Je vous remercie tous pour la qualité de vos interventions qui clôturent dans les temps cette matinée consacrée à la méthode et au fond.

Je salue l'arrivée du Ministre qui prendra la parole après les membres de cette commission.

D'emblée, je dirai que l'invitation peut valoir de part et d'autre. Vous êtes une douzaine tout comme nous au sein de cette commission. L'ensemble des sujets que vous avez évoqués, le sont par nous aussi, au sein de cet hémicycle, qu'il s'agisse de la biodiversité, du développement rural, de la mobilité en milieu rural, pour ne citer qu'eux. Je vous invite donc également à visiter le site Internet du Parlement wallon et les rapports fournis sur ces thématiques. Merci pour cet échange fructueux.

Je cède la parole aux parlementaires.

ÉCHANGE DE VUES

Mme Françoise Fassiaux-Looten (PS). – Tout compte fait, ce que vous avez vécu au sein de ce panel semble vous avoir vraiment touchés. Votre enthousiasme en est la preuve.

Ce que vous avez vécu, nous le vivons au sein de cette commission depuis deux ans et demi, avec la même conviction et le même enthousiasme, dans le but de défendre tous les thèmes qui vous tiennent également à coeur.

Je suis ravie d'entendre qu'« on n'a pas tout faux » au sein de ce Parlement, même s'il est vrai qu'un écart existe entre vous et nous de part la rareté de nos rencontres.

Continuez ce bon boulot. Je crois d'ailleurs que certaines décisions que nous serons amenés à prendre nécessiteront une réflexion nouvelle stimulée par votre travail.

Nous serons à l'écoute le 2 avril lors du rassemblement de tous les panels.

En termes d'aménagement du territoire, il est vrai que nous avons beaucoup travaillé à la question de Natura 2000, et c'est la volonté du Gouvernement et de cette commission de travailler à la mise en oeuvre la plus rapide des arrêtés d'application de ce programme.

Au niveau de l'agriculture, il serait faux de tout ramener au bio car l'agriculture traditionnelle, elle aussi, offre des garanties de par la production balisée à laquelle elle est soumise. Il est donc essentiel de respecter cet équilibre.

Quant à la promotion des produits, nous travaillons à l'idée d'un label wallon tout à fait envisageable au vu du territoire peu étendu que constitue la Wallonie.

Sur la question des services, notre groupe est très intéressé par les services de proximité à la population, sachant néanmoins qu'ils sont très difficiles à garder et à garantir.

M. Claude Ancion (MR). – Je tiens à remercier et à féliciter le panel pour la qualité de son travail et l'assiduité de sa présence lors de nos différentes réunions.

Je retrouve dans tout ce que vous avez mis en évidence avec beaucoup de réalisme, tout ce que j'ai entendu durant ma vie politique communale de la part, tant des citoyens des villes que des citoyens des campagnes.

On reconnaît dans votre travail la griffe de l'agriculture responsable et consciente de tout ce qui se passe sur le terrain. J'en suis très fier et également très heureux de ne pas avoir entendu une certaine dérive souvent d'actualité sur ce sujet. Il est évident pour moi qu'en termes de ruralité nous ne pouvons descendre en deçà d'un certain niveau de services, et ce pour assurer la qualité de vie nécessaire des citoyens.

Je vous félicite et vous souhaite une bonne continuation dans votre travail.

M. Bernard Wesphael (Écolo). – Je voudrais me joindre aux félicitations. La méthode du panel a déjà produit des recommandations très importantes au niveau européen.

Je voudrais toutefois émettre quelques observations. Tout d'abord, j'ai pu constater que dans ma région, la biodiversité a énormément chuté. Les politiques européennes ne se sont pas montrées à la hauteur. Quand on voit les derniers chiffres sur l'état de la biodiversité, nous devons être inquiets. Je n'ai pas entendu les panélistes s'exprimer à ce sujet. Pourriez-vous me faire part de votre sentiment ? Que pensez-vous de l'abandon de la politique de remembrement ?

Ensuite, je suis évidemment favorable à la coexistence des différents types d'agriculture. En Région wallonne, force est de constater que la production bio est peu importante. Je suis donc inquiet quand je vois qu'un projet européen envisage de tolérer un seuil de détection OGM dans ce secteur. Quel est votre avis ?

Les politiques de ces dernières années n'ont pas produit l'effet escompté en termes de soutien à l'agriculture. Un article paru dans le journal *Le Soir* nous révèle qu'en 2006, 1.690 fermes ont disparu en Belgique. C'est effectivement des plus parlant. Je suis d'avis qu'il convient aujourd'hui de repenser véritablement la politique agricole européenne en fonction d'une production liée à la qualité du produit et à la qualité environnementale.

Il est extrêmement urgent de tenir une réflexion sur l'industrialisation à outrance en Europe qui constitue une des raisons de la perte de nos exploitations. Il y a là urgence, il faut aider nos agriculteurs.

Je constate qu'aujourd'hui nous allons vers une production diversifiée en matière de biométhanisation agricole sur base de critères extrêmement stricts. Nous allons également développer les biocarburants mais il est important de ne pas le faire à n'importe quelle condition.

M. le Président. – Je voudrais rappeler que le thème d'aujourd'hui est essentiellement la ruralité. L'agriculture en constitue un des pans mais il n'est pas le seul. Je souhaiterais recentrer le débat.

Mme Caroline Cassart-Mailleux (MR). – Je souhaiterais formuler quelques remarques. Étant originaire d'une commune rurale où je suis échevine depuis les dernières élections communales et étant mariée à un agriculteur, je connais bien la réalité de terrain.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la qualité des différentes interventions.

J'ai entendu certaines choses que j'approuve mais je voudrais toutefois souligner que la réalité du travail sur le terrain n'est pas toujours aisée à comprendre. Je connais les dérives et les avantages de la vie rurale.

En tant que parlementaire, j'estime qu'il nous appartient de faire transparaître vos remarques dans les textes que nous sommes appelés à adopter. Il est important selon moi de mettre l'accent sur les différences entre le monde rural et le monde urbain.

En ce qui concerne l'agriculture et les zones Natura 2000, j'ai émis à l'époque la réflexion suivante : je suis d'avis que si ces zones sont désignées en tant que telle c'est parce qu'elles sont bien entretenues et qu'elles en valent la peine. M. le Ministre était d'accord avec moi. Il ne faut donc pas les pénaliser maintenant ou fixer des conditions ingérables car c'est grâce notamment à l'entretien des agriculteurs qu'elles ont été qualifiées de zones Natura 2000.

En ce qui concerne l'agriculture bio, il ne faut pas oublier que l'agriculture est soumise à tellement de contraintes et de contrôles qu'elle est nécessairement de qualité. Il y a certainement des élevages intensifs mais ceux-ci respectent les normes. Je suis donc d'avis que cela relève du choix du citoyen. Soit on le partage, soit on ne le partage pas mais sachez que la demande existe.

Le secteur agricole a connu différentes crises ces dernières années. Nous sommes dépendant de la PAC. Il faut savoir que si la compensation financière n'existait pas il y a deux ans, lorsque du froment était produit mais qu'il n'y avait pas de demande, nombreux sont ceux qui se seraient retrouvés sans rien.

En ce qui concerne les services, je voudrais souligner que pour maintenir les commerces des petits indépendants, il est nécessaire de changer les habitudes et la mentalité des habitants.

En ce qui concerne la population de nos campagnes, chaque commune a ses objectifs, l'augmentation de la population en faisant partie. Je voudrais souligner qu'il s'agit d'un choix de politique communale.

En ce qui concerne les écoles, je vous rejoins fortement. Une politique de terrain d'une commune peut avoir beaucoup de conséquences par rapport aux remarques que vous avez formulées.

En ce qui concerne le logement, il s'agit également d'une politique communale. Dans ma commune, l'objectif n'est pas de construire 120 maisons en une fois mais bien 20 maisons tous les cinq ans afin de faciliter l'accès au logement aux jeunes.

Les acteurs de terrain sont donc là pour favoriser la mise en oeuvre de vos réflexions.

Avez-vous pris contact avec la Fondation rurale de Wallonie qui a déjà beaucoup d'expérience dans ce domaine ?

M. Jacques Gennen (PS). – J'habite également une commune rurale mais qui est en réalité fort éloignée de la vision idyllique que vous avez présentée.

Je souhaiterais me joindre aux propos de M. Ancion et souligner l'intérêt de la méthodologie poursuivie.

Je suis d'avis que vous avez porté la barre très haute par rapport à cette vision idyllique de la ruralité. Je voudrais souligner que la réalité de terrain est parfois différente et faite de la gestion d'enjeux contradictoires. Il faut savoir que l'emploi industriel est une filière importante. Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur cette vision du développement. Il faut savoir la gérer avec d'autres intérêts.

Il faut également faire avec la tension entre le développement industriel d'une part et le développement touristique de masse ou diffus d'autre part. Il faut également gérer cet aspect-là.

En ce qui concerne la problématique du logement, nous avons présenté il y a quelques semaines un petit projet portant sur la réalisation d'un lotissement. Vous n'imaginez pas le nombre de réactions négatives des habitants de ce village alors que quatre lots étaient destinés aux jeunes ménages.

En ce qui concerne les services publics, nous assistons à une dégradation de l'offre dans nos villages. Il ne faut pas oublier que nous sommes confrontés à un manque de moyens. Il faut faire du réalisme politique. J'apprécie ce que vous avez présenté mais nous ne devons pas oublier la réalité de terrain. Vos réflexions constituent un idéal vers lequel nous devons tendre.

M. Philippe Fontaine (MR). – Je suis un mandataire de l'arrondissement de Charleroi mais je voudrais souligner que Charleroi est restée fort agricole.

Je voudrais surtout souligner l'intérêt de la démarche. Nous avons en effet entendu des citoyens responsables.

Il s'agit d'une démarche de réflexion constructive et réaliste dans laquelle les citoyens ont un rôle à jouer. Il est en effet important d'être à l'écoute.

Ce parlement a une grande tradition d'écoute car nombreuses sont les auditions organisées avant de prendre une décision sur un sujet sensible.

Il est important de promouvoir l'esprit d'entreprise dans le respect de la ruralité. Il ne faut pas que le monde rural constitue un dortoir.

Pour le reste, nous lirons en détail votre rapport. Nous allons analyser vos réflexions mais il faut être conscient que le monde ne se fait pas en un jour. Un long cheminement sera nécessaire avant d'y arriver. Néanmoins, votre démarche vient nous aider dans notre travail.

M. le Président. – Je remercie les parlementaires qui ont pris la parole aujourd'hui ainsi que l'ensemble des panélistes pour la qualité des débats.

Je retiens que vous avez suscité bon nombre de réactions. Je suppose que nous prolongerons les activités d'aujourd'hui en réagissant ultérieurement. Je m'engage à vous faire parvenir, dès que possible, le compte-rendu de la réunion d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le chapitre relatif à la méthodologie du panel, je voudrais souligner que je trouve ce type de participation tout à fait intéressante. Il s'agit d'un outil qui permet l'implication des citoyens en profondeur. Par rapport à un referendum ou à une consultation populaire, il présente l'avantage de refléter les différents pics d'intérêts.

Je voudrais donc féliciter les citoyens qui ont accepté de s'engager dans ce type de réflexion. J'imagine qu'ils attendent des actions concrètes. Vous avez mis en évidence la nécessaire concertation qu'il doit y avoir entre le niveau local et le niveau européen. Différentes difficultés doivent être résolues.

M. Benoît Dernenne, Directeur de la Fondation pour les Générations Futures. – Je pense que ce qui est intéressant c'est que « nous n'avons pas tout faux non plus ». Depuis 2001, je me bats pour que soient développées de nouvelles méthodes d'interaction entre les citoyens et les politiques.

Aujourd'hui, ce que je retiens, c'est que vous nous encouragez à continuer dans ce sens-là.

M. Benoît Lutgen, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme. – Je voudrais tout d'abord m'excuser pour mon retard. Je le regrette d'autant plus que c'est moi qui vous ai invités à venir nous présenter votre rapport aujourd'hui.

Je voudrais remercier la Fondation pour les Générations Futures parce que tout ce travail d'investissement a été repris avec la même énergie par l'ensemble des panélistes. Quand chacun s'engage, on aboutit à un travail de qualité. Je suis d'avis qu'il est important de montrer la qualité de ce travail et de cette méthode à ce Parlement.

Au niveau européen, la ruralité cela compte et il est important de le montrer.

En ce qui concerne la méthode, elle a l'avantage de mettre à jour les attentes critiques des citoyens et a pu démontrer que les citoyens wallons sont prêts à s'engager.

En ce qui concerne la réaction des parlementaires, on a beaucoup parlé de l'agriculture. Il ne s'agit pourtant que d'une partie du milieu rural en tant que tel. Je regrette, dès lors, qu'on se soit quelque peu éloigné du contexte.

De façon plus générale, je voudrais souligner l'existence du PCDR. Il s'agit d'un outil démocratique existant qui permet à chaque citoyen de participer au développement de sa propre entité. Il est vrai que la procédure est longue mais c'est parce qu'il s'agit d'un travail de participation. Toute cette politique est mise en place depuis quelques années et rencontre un vif succès.

En ce qui concerne la place des jeunes, il est important qu'ils se sentent bien en milieu rural mais il est surtout, et avant tout, important qu'ils y viennent et qu'ils y restent. C'est parfois intéressant que les jeunes apportent leur créativité en milieu rural car cela lui redonne de l'attractivité.

Samedi dernier, j'ai organisé un colloque sur les soins de santé en milieu rural. J'y avais également invité des Français pour qu'ils nous fassent part de leur expérience. Leur définition de la ruralité est très différente de la nôtre. Pour moi, la seule et bonne définition est de partir de la réalité de chaque personne, de son éloignement par rapport aux services.

Sur la question de la mise en place d'infrastructures de proximité, nous travaillons à l'établissement de supérettes multiservices dont le coût de fonctionnement est réduit, et qui permettront aux citoyens de trouver, dans un même lieu des services tels que la poste, des commerces, des activités privées et de l'administration. L'idée, ici, est de rapprocher les citoyens. Cette initiative trouve sa source dans l'exemple français des maisons médicales.

Revenant à la place des jeunes en milieu rural, je signalerai nos efforts en matière d'emplois-tremplin, de haltes-garderies ainsi qu'au niveau des maisons de village qui pourront désormais bénéficier des services de la Communauté française en matière de culture, de crèches, par exemple.

En termes d'accessibilité aux services, mon énergie se concentre sur l'accès à l'éducation et au monde associatif.

La qualité du travail passionné et volontaire de ce panel demande qu'on aille plus loin. Le 23 mars prochain, vous présenterez votre rapport aux mandataires communaux avant de le faire devant les Instances européennes le 2 avril. Je souhaiterais vivement vous revoir ensuite pour recevoir vos suggestions, vos enrichissements et trouver de nouvelles actions concrètes à mener dans cette matière si importante.

M. le Président. – Merci, Monsieur le Ministre. L'ensemble des membres de cette commission s'associe à vos paroles. Nous nous tiendrons mutuellement informés des résultats de votre rencontre du 2 avril. Je vous propose à présent de nous retrouver sous la verrière pour une photo de famille.

- La séance est levée à 12 heures 37 minutes.